



Énergie NB Power

P.O. Box 2000/C.P. 2000
515 King Street/515, rue King
Fredericton, NB
Canada E3B 4X1

Communiqué

ÉNERGIE NB - ÉTATS FINANCIERS 1997-1998

Le 30 juin 1998

FREDERICTON : Énergie NB a remis ses états financiers de l'exercice 1997-1998 au gouvernement provincial et à la Commission des entreprises de service public.

L'entreprise a connu en 1997-1998 une perte nette de 21,2 millions de dollars. Les facteurs ayant contribué à cette perte sont : le rendement bas de la centrale nucléaire, des pluies moins abondantes que la moyenne qui ont eu un effet sur la production hydroélectrique et la baisse du dollar canadien. La perte incorpore un prélèvement de 21,9 millions de dollars à partir des comptes de réserve, ainsi qu'un rajustement comptable positif de 11,5 millions de dollars relatif aux coûts de pension, conformément aux directives de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les résultats d'exploitation sont meilleurs que ceux de l'exercice précédent. Avant le prélèvement prévu sur les compte de réserve, la perte se chiffrait à 43,1 millions comparativement à 87,4 millions l'an dernier. Les produits ont augmenté de 10 % pour se chiffrer à 1 140,4 millions de dollars. Le rendement nucléaire a eu un important impact sur les coûts de combustible et d'achats d'électricité, qui montaient à 404,3 millions de dollars. Les frais d'exploitation, d'entretien et d'administration ont augmenté en raison des dépenses liées au programme d'amélioration du rendement à Point Lepreau, à la technologie de l'information et aux initiatives de services à la clientèle. Les coûts financiers, y compris l'intérêt et l'amortissement, ont diminué de 4,9 millions de dollars.

Les dépenses d'immobilisations se sont chiffrées à 60,6 millions de dollars, essentiellement les mêmes que l'année passée, ce qui démontre la stabilité de l'infrastructure de l'entreprise. Les rentrées d'exploitation se sont chiffrées à 163,1 millions de dollars comparativement à 129 millions de dollars au cours de l'exercice précédent.

La dette nette a été réduite de 44,3 millions de dollars, ce qui s'ajoute à la réduction de la dette de 53,1 millions de dollars en 1996-1997.

Comme il a déjà été annoncé, l'étude de Hagler Bailly de Point Lepreau indique qu'il faudra faire une remise à neuf importante des composants critiques de la centrale vers l'an 2008. La politique d'amortissement actuelle est basée sur l'hypothèse que la centrale continuera à fonctionner jusqu'en 2014. Donc, l'amortissement actuel ne permettra pas de recouvrer la valeur capitalisée de la centrale avant la remise à neuf ou la mise à l'arrêt. En conséquence, la valeur comptable de la centrale a été réduite de 450 millions de dollars, ce qui laisse un montant non amorti qui sera récupéré d'ici 2008. On a comptabilisé des

charges reportées compensatoires de 450 millions de dollars dans le bilan au 31 mars 1998. Au cours de l'exercice courant, Énergie NB trouvera de nouvelles sources de revenus pour recouvrer les charges reportées à l'avenir, ou les défalquera des bénéfices.

Il y a des indications qu'une importante remise à neuf future de Point Lepreau serait préférable sur le plan économique, mais il est trop tôt pour prendre la décision. Jusqu'à la remise à neuf, il est avantageux pour Énergie NB de continuer à exploiter Point Lepreau.

Les états financiers de 1997-1998 démontrent que les aspects commerciaux fondamentaux d'Énergie NB - rentrées d'exploitation, contrôle des dépenses, réduction de la dette et investissements stratégiques - s'améliorent progressivement. Les progrès futurs dans ces domaines renforceront la position de l'entreprise comme fournisseur d'énergie fiable et à bas prix.

Note du rédacteur - Le président et chef de la direction d'Énergie NB, James Hankinson, sera à l'Assemblée législative aujourd'hui, le mardi 30 juin, à partir de 10 h pour rencontrer le Comité permanent des Corporations de la Couronne au sujet de l'étude Hagler Bailly de Point Lepreau. Après cette rencontre, il pourra répondre aux questions portant sur les états financiers.

Personne-ressource des médias - la directrice des Affaires publiques, Marcella LeBlanc, au (506) 458-3777.